



Action contre un réparateur d'ordinateur

Par Macla

Madame, Monsieur,

Suite à une fracture d'écran, j'ai confié mon ordi à un réparateur. Mon ordinateur présente les caractéristiques suivantes : ram 8go, 1To et processeur i7. Il n'est pas censé être lent à l'ouverture de fichier ou téléchargement de document.

Seulement, depuis que je l'ai récupéré, il rame pour ne pas dire qu'il télécharge à peine les documents.

Comment pourrais-attaquer le réparateur ? Comment pourrais-je fournir les preuves qu'il a aggravé les failles de mon ordi voire dérober des pièces ? quelles options je dispose s'il vous plait ?

J'aimerais pouvoir faire quelque chose, ce sentiment d'avoir été arnaqué et être impuissant me ronge.

En vous remerciant.

Par AGeorges

Bonjour Macla,

Effectivement, un i7 est loin d'un processeur-tortue.

Cependant, vous ne parlez pas de la 'vitesse' de votre ordinateur, mais de téléchargements.

Or un téléchargement n'est pas directement lié à la puissance d'un ordinateur, mais à la vitesse du "télé". Il faut donc que vous précisiez comment vous êtes "connectée" ... Vieux modem (lol), ligne ADSL, fibre, ... Il peut y avoir eu une modification de paramètres, une déconnexion quelque part, ...

D'expérience, il peut exister des personnes malhonnêtes travaillant dans la réparation d'ordinateur et qui se servent en pièces à chaque occasion.

Le diagnostic n'est cependant pas à la portée de tout un chacun. Votre ordinateur est-il encore sous garantie, avez-vous la facture de 'réparation', existe-t-il un SAV associé à votre constructeur à qui vous pourriez demander s'il ne manque rien dans votre ordi ?

Sur le net, si vous y avez accès, Il existe des dispositifs en-ligne qui vous permettent de tester la vitesse de votre connexion internet.

Vous pouvez aussi poser des question sur le net genre :

"Pourquoi ma Connexion internet est très lente"

Lancez-vous. EN principe, l'informatique, c'est pas si compliqué, c'est fait uniquement avec des 0 et des 1.